

QUALIFICATIONS DES MISSIONNAIRES POUR LA SANTÉ GLOBALE

Le Conseil Général des Ministères Globaux (GBGM) est l'agence de l'Église Méthodiste Unie responsable d'envoyer des missionnaires. L'Église Méthodiste Unie comprend qu'il y a un besoin de répondre aux besoins des églises, projets et institutions associés autant ici aux États-Unis que dans d'autres pays. Par conséquent, nous envoyons des missionnaires principalement à la demande des églises, des agences, des institutions et/ou des organisations partenaires.

- **Confession de Foi :** Toutes les personnes qui sont désignées par le Conseil Général des Ministères Globaux en tant que personnel de mission doivent être des Chrétiens. Quoique ce ne soit pas obligatoire, il est recommandé que les missionnaires soient membres de l'Église Méthodiste Unie ou d'autres églises méthodistes. Il est obligatoire de connaître et d'être engagé à la **Discipline** de l'Église Méthodiste Unie, c'est-à-dire sa politique et ses structures.
- **Expérience dans l'Église :** L'expérience dans une fonction de dirigeant et dans le service de la mission par le biais des congrégations et des conférences annuelles est désirable.
- **Affectations :** Tout le personnel de mission ou les missionnaires du Conseil Général des Ministères Globaux sont affectés à des endroits où il y a un besoin de mission défini et uniquement à la requête des partenaires locaux en mission (Conférences Centrales, églises unies ou églises méthodistes autonomes partenaires). Les missionnaires n'entreprennent pas, ni ne créent ni ne conçoivent leurs propres affectations.
- **Durée :** La durée du service est de trois ans et peut être renouvelable après avoir accompli l'évaluation et la revue de façon satisfaisante.
- **Qualifications professionnelles :** Minimum d'un certificat ou d'un diplôme en sciences médicales d'une institution agréée est obligatoire. Doit être immatriculé dans le pays de résidence.
- **Expérience professionnelle :** Tous les professionnels (chirurgiens, médecins, infirmières, éducateurs, etc.) doivent avoir un minimum de cinq à dix ans d'expérience dans leur compétence respective après l'obtention de leur diplôme.
- **Expérience avec la diversité :** L'expérience de travail avec et au service de personnes de différents milieux culturels, socio-économiques et raciaux ethniques est recommandée.
- **Langue :** Maîtrise d'une langue ou de langages autres que l'anglais est un atout bien que ce ne soit pas obligatoire pour la candidature. L'étude d'une langue peut être obligatoire pour une affectation particulière.